

COMMUNIQUE ORIAS – Statistiques du Registre Orias au 31 décembre 2011

STATISTIQUES DU REGISTRE ORIAS AU 31 DECEMBRE 2011

En 2011, l'ORIAS recense 43 706 intermédiaires en assurance

	2010	2011	% évol.
Nb d'intermédiaires immatriculés	42 606	43 706	3%
Nb d'intermédiaires dans la catégorie Courtier	19 796	20 680	5%
Nb d'intermédiaire dans la catégorie Agent général d'assurance	12 261	12 143	-1%
Nb d'intermédiaire dans la catégorie Mandataire d'assurance	3 004	2 931	-2%
Nb d'intermédiaire dans la catégorie Mandataire d'intermédiaire d'assurance	15 520	16 251	5%
Nb total d'inscriptions	50 581	52 005	3%
Double inscription Agent général d'assurance et Courtier	7 136	7 508	5%

Depuis sa création en 2007, l'ORIAS a révélé une augmentation du nombre d'intermédiaires en assurance de 18% qui peut être justifiée par deux éléments : une mise en conformité des entreprises avec la réglementation et un dynamisme des créateurs d'entreprise ou d'activité dans le domaine de la distribution en assurance.

Malgré la crise, nous constatons que le nombre de distributeurs indépendants est globalement en augmentation (+ 3% entre 2010 et 2011).

« Mention spéciale » pour le courtage avec une hausse de 5%. Ceci démontre, cette année encore, un véritable dynamisme en termes de création de nouveaux cabinets : + 884 nouveaux intermédiaires dans la catégorie Courtier entre 2010 et 2011.

Concernant les agents généraux et mandataires d'assurance, une légère baisse des intermédiaires est constatée. L'érosion du nombre des Agents généraux peut s'expliquer par l'augmentation de la taille des agences et, pour certains réseaux, par la promotion de sociétés d'agents.

En revanche, doit être relevé l'augmentation du nombre de MIA (Mandataires d'intermédiaire d'assurance) avec + de 5% d'inscrits ; une évolution qui témoigne de la variété des réseaux de distribution d'assurances « accessoires » à la vente d'un bien ou service. Cette catégorie comprend à la fois les distributeurs de l'assurance emprunteur liée au crédit pour l'acquisition d'un bien ou service et ceux de l'assurance affinitaire, comme les opérateurs téléphoniques.

En 2010, la Loi de régulation Bancaire et Financière (RBF) du 22 octobre 2010 institue un Registre unique des intermédiaires dont la gestion sera confiée à l'ORIAS. **Les décrets et textes d'application sont attendus pour la fin du mois de janvier 2012.**

L'ORIAS recensera les intermédiaires en assurances, les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP) et les conseillers en investissement financier (CIF). Il est par ailleurs, institué un régime juridique de l'intermédiation bancaire (immatriculation et encadrement de la commercialisation) inspiré du régime des intermédiaires en assurance. **La création de ce Registre unique est prévue pour janvier 2013.**

L'ORIAS

Créé en 2007, **l'ORIAS** est un organisme para-public. Placé sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor. Il a pour mission d'enregistrer les intermédiaires en assurances en vérifiant qu'ils remplissent bien les conditions et exigences prévues par le Code des Assurances, en conformité avec le droit européen. L'immatriculation des intermédiaires en assurance est obligatoire.

En 2011, l'ORIAS a recensé 43 706 intermédiaires en assurance comprenant : 20 680 courtiers d'assurance ou de réassurance, 12 143 agents généraux, 2 931 mandataires d'assurance, 16 251 mandataires d'intermédiaires d'assurance (dont 7 508 doublons agents/courtiers). Depuis sa création, **l'ORIAS** a relevé une augmentation du nombre d'intermédiaires en assurance de 15%.

La Loi de régulation Bancaire et Financière (RBF) du 22 octobre 2010 institue **un Registre unique des intermédiaires financiers** dont la gestion sera confiée à **l'ORIAS**.

L'ORIAS recensera les intermédiaires en assurances, les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP) et les conseillers en investissement financier (CIF). Il est par ailleurs, institué un régime juridique de l'intermédiation bancaire (immatriculation et encadrement de la commercialisation) inspiré du régime des intermédiaires en assurance. **La création de ce Registre unique devrait voir le jour en 2013.**

Dirigé par Alain Morichon, Président et Grégoire Dupont, Secrétaire Général, l'ORIAS est piloté par les organisations professionnelles représentatives du secteur de l'assurance (l'AGEA, la CSCA, la FBF, la FFSA, le GEMA, et la FNMF).